

Message N° 2026/94 du Conseil communal au Conseil général
du 6 octobre 2026

Rapport de gestion 2025 – Neyergie SA

1. Introduction

Vous trouvez, en annexe, le rapport de gestion de l'année 2025 de la société Neyergie SA dont le capital-actions est à 100 % en mains de la Commune de Neyruz.

Le Conseil d'administration de Neyergie SA se composait, au 31.12.2025 de :

- Président : M. Martial Wicht
- Vice-présidente : Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale lors de la législature 2021-2026
- Membres : M. Julien Brodard, Conseiller général
M. Sébastien Bugnon, Conseiller général et membre de la Commission financière lors de la législature 2021-2026
M. Pierre-Alain Crausaz, Conseiller général et membre des Commissions financière et 3E de la législature 2021-2026

Voici en quelques chiffres la situation au 31.12.2025

Bénéfice de l'exercice : CHF 10'328 contre CHF 7'406 en 2024

Chiffre d'affaires net : CHF 581'284 contre CHF 542'981 en 2024.

Charges d'exploitation selon PP CHF 413'873 contre CHF 410'250 en 2024.

2. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte des informations ci-dessus et du rapport de gestion de l'année 2025 de la société Neyergie SA.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 24 août 2026.

Le Conseil communal